

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3784

Amélioration thermique de la piscine Saint-Exupéry sise 11, rue Petrus Sambardier à Lyon 4e -
Opération n° 04037540 - Vote de l'APD, lancement des travaux de l'opération - Affectation
d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1, programme 20004

Direction de la Construction

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 26 MARS 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 MARS 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 MARS 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 AVRIL 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT
MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme
CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme
RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme
NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme
SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme
BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR,
Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, M.
JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M.
GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme
BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme
MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme
BERRA (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à
M. KEPENEKIAN), M. REMY

ABSENTS NON EXCUSES : M. HAVARD, M. TETE

2018/3784 - AMELIORATION THERMIQUE DE LA PISCINE SAINT-EXUPERY SISE 11, RUE PETRUS SAMBARDIER A LYON 4E - OPERATION N° 04037540 - VOTE DE L'APD, LANCEMENT DES TRAVAUX DE L'OPERATION - AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2015-1, PROGRAMME 20004 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 12 mars 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2017/3475 du 18 décembre 2017, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle « Conservation patrimoine équipements sportifs 2015-2020 », n° 2015-1, programme 20004.

Le diagnostic énergétique réalisé sur la piscine Saint Exupéry a permis d'établir une liste de travaux à réaliser afin de réduire les consommations énergétiques du bâtiment et améliorer le confort des usagers et du personnel.

Les actions à mener sont les suivantes :

- le remplacement des menuiseries existantes datant de la construction ;
- la réalisation d'une isolation des façades par l'extérieur ;
- une isolation performante des toitures avec réfection de l'étanchéité et remplacement des skydômes existants par des modèles plus isolants ;
- le remplacement de la centrale de traitement d'air du bassin et l'adaptation des réseaux de diffusion et reprise d'air ;
- la mise en place d'une installation de traitement d'air double flux pour les vestiaires de la piscine ;
- le remplacement de l'éclairage du bassin par les appareils à LED.

Le montant de ces travaux a été arrêté en phase APD à 1 000 000 €TTC.

Après consultation, conformément à la réglementation en vigueur relative aux marchés publics, ces études ont été confiées à Studio 99 pour un montant de 57 145,12 €HT. Il en ressort que le coût global de l'opération au stade d'avant-projet définitif (APD) est de 1 000 000 € TTC (valeur novembre 2017), hors assurances, hors découverte éventuelle d'amiante.

Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1 « Conservation patrimoine équipements sportifs 2015-2020 », programme n° 20004

Les marchés de travaux et autres marchés d'études seront attribués conformément à la réglementation relative aux marchés publics.

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2017/3475 du 18 décembre 2017 ;

Vu l'avis du Conseil du 4^e arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

DELIBERE

1 – Le lancement de l'opération n° 04037540 « Piscine Saint Exupéry - Amélioration Thermique » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1 « Conservation patrimoine équipements sportifs 2015-2020 », programme 20004.

2 – Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon sur le programme n° 20004, AP n° 2015-1, opération n° 04037540 et imputées aux chapitres 20 et 23, fonction 413, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

- réalisé antérieur : 2 203 €;
- 2018 : 985 000 €;
- 2019 : 12 797 €

3 – Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY